



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du mardi 28 août 2018

L'an deux mille dix-huit, le 28 août à vingt heures quarante-cinq, le Conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil à la Mairie sous la Présidence de M. Jean-Paul DUMOULIN Maire.

Date de convocation : 21 août 2018

Présents : DUMOULIN Jean-Paul, PORCHET Sébastien, VIGEANT Catherine, VELINA Olivier, LARIGNON Thierry, CHAUVET Bruno, DELIN Pâquerette,

Absent excusé : COHU Jean-Stéphane, RANDONNET Marc (pouvoir T. LARIGNON), RAVARD Stéphane (pouvoir O. VELINA)

Absent : MARECHAL Fabien, MERCERON Jérôme, LUCERI Morgane

Secrétaire de séance : DELIN Pâquerette,



I – INFORMATIONS GENERALES

1) La Communauté de communes Vendée Sèvre Autise

CONSEIL DE COMMUNAUTE le 10 juillet 2018

- étude préalable au transfert de compétence « assainissement collectif et eaux pluviales »
- subvention aux 4 communes de la CCVSA traversées par le tout de France 2018
- dissolution du CLIC : répartition du personnel et des actifs/passifs
- tarifs des transports scolaires
- subvention pour l'organisation de la Fête du sport
- ...








2) Le SYCODEM – TRIVALIS:

Pas de nouvelles informations




3) Les syndicats intercommunaux

SYDEV : syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée	Thierry LARIGNON Sébastien PORCHET Jérôme MERCERON	Pas de nouvelles informations	
Syndicat intercommunal d'alimentation en Eau Potable de la forêt de Mervent	Jean-Paul DUMOULIN Marc RANDONNET Paquy DELIN Jérôme MERCERON	Pas de nouvelles informations	
SPL Société publique locale = agence de services aux collectivités locales de Vendée	Thierry LARIGNON	Pas de nouvelles informations	
Le syndicat mixte e-Collectivités Vendée	Jean-Paul DUMOULIN	Pas de nouvelles informations	
CCAS centre communal d'action sociale	Jean-Paul DUMOULIN Cathy VIGEANT Marc RANDONNET Morgane LUCERI Bruno CHAUVET	Pas de nouvelles informations	
SIVU DES LOGTS FOYERS CIAS centre intercommunal	Cathy VIGEANT Marc RANDONNET	Pas de nouvelles informations	

d'action sociale			
PARC NATUREL du MARAIS POITEVIN	Marc RANDONNET Fabien MARECHAL	Pas de nouvelles informations	
SYNDICAT MIXTE Des bassins VENDEE SEVRE AUTISES	Marc RANDONNET Fabien MARECHAL	Pas de nouvelles informations	

4) Les commissions intercommunales

Commission 13 juillet	OULMES NIEUL SUR L'AUTISE BOUILLE COURDAULT	En attente bilan financier
Commission RPI DE L'AUTISE 	OULMES BOUILLE COURDAULT	Effectifs provisoires : PS1-PS2-MS = 27 MS-GS = 27 CP-CE1 = 27 CE1-CE2 = 26 CM1-CM2 = 25

CULTURE (C.C.V.S.A)

Pas de nouvelles informations

5) BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Pas de nouvelles informations



6) Les commissions communales

ADJOINT / Olivier VELINA – les Ecluzis : lot n°11 permis accordé, permis en attente pour le lot n°2, option à confirmer pour le lot 1 – 1permis en attente rue de la Thibie
Installation du module « sanitaires » à l'école

ADJOINT / Cathy VIGEANT – flash info à venir, date limite pour les articles le 8 septembre - Plan de ville à disposition

ADJOINT / Thierry LARIGNON – modification de la programmation dans le temps des travaux de voirie communale 2018 – RDV de programmation des travaux sur le poste rue des Groies.

ADJOINT / Marc RANDONNET – pas de nouvelles informations

7) ENTENTE SUR LES COMMUNES Oulmes, Nieul-sur-l'Autise, Xanton Chassenon,

Présentation et lecture du **projet de Charte** de la Commune Nouvelle
Pas de remarque des élus

AVANCEMENT DU PROJET « COMMUNE NOUVELLE »:

RDV services Etat :

Le 4 septembre : nouveau trésorier

Réunion Comité PILOtage (COPIl) :

30 août

Réunion Comité TECHnique (COTEC) :

tous les agents : 12 septembre

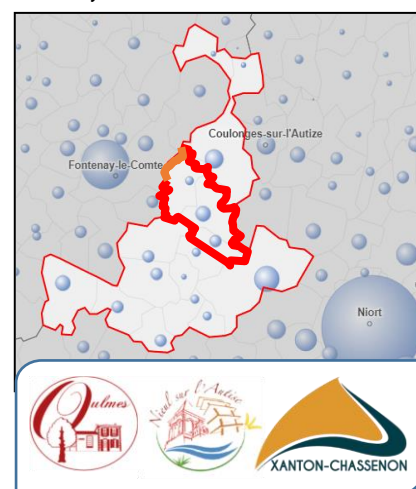
Séminaire ELUS

6 septembre : finances - charte

Réunion Groupes de travail :

Communication :

réunions publiques : 24 – 25 – 27 septembre



II – AVENANT N°1 A LA CONVENTION RELATIVE A L'IMPLANTATION D'EQUIPEMENTS SPECIFIQUES DE GESTION ET DE COMMUNICATION RELATIFS A LA CONSOMMATION D'ELECTRICITE DANS LE CADRE DE L'EXPERIMENTATION SMART GRID VENDEE

Dans le cadre de la stratégie nationale de recherche et d'innovation dans le domaine de l'énergie, et suite aux recommandations du Grenelle de l'Environnement (article 19 Loi Grenelle 1), le Gouvernement a décidé la création d'un fonds de soutien à la mise au point de démonstrateurs de recherche en nouvelles technologies de l'énergie dont la gestion est confiée à l'ADEME. Dans ce contexte, l'ADEME a lancé en 2011 un Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI) concernant la thématique des réseaux électriques intelligents.

Le consortium Smart Grid Vendée, coordonné par le SyDEV en partenariat avec Enedis, RTE, GRID SOLUTIONS, COFELY INEO, LEGRAND, ACTILITY et le CNAM est lauréat de cet AMI suivant la décision du premier ministre du 12 Mars 2013.

Le projet Smart Grid Vendée, lauréat de l'appel à manifestations d'intérêt relatif aux réseaux électriques intelligents, est conduit par un consortium coordonné par le SyDEV en partenariat avec Enedis, RTE, GRID SOLUTIONS, COFELY INEO, LEGRAND, ACTILITY et le CNAM.

Ce consortium a été constitué pour une durée de cinq ans à compter de son entrée en vigueur, soit jusqu'au 12 mars 2018. Afin de poursuivre l'expérimentation sur l'hiver 2017-2018 et de laisser à certaines Parties le temps d'analyser les résultats, les membres du Consortium ont décidé, par avenant n°3 en date du 11 avril 2018, la prolongation de la durée du consortium jusqu'au 30 septembre 2018.

Considérant que l'expérimentation Smart Grid Vendée s'appuie notamment sur des équipements spécifiques de gestion et de communication relatifs à la consommation d'électricité installés dans les bâtiments municipaux, le SyDEV et le bénéficiaire conviennent de prolonger par avenant n°1, la durée de la convention initiale relative à l'installation de ces équipements.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- PROLONGE par avenant n°1, la durée de la convention initiale relative à l'installation de ces équipements.
- MANDATE le Maire pour signer l'avenant

III – QUESTIONS DIVERSES

Du 17 janvier au 16 février 2019



L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

Prochaine séance le mardi 2018 à 20 h 45

Le Conseil municipal,



Le Maire,